

SOCIÉTÉ • ÉDUCATION

Désuet pour les uns, crucial pour les autres : le conseil de classe à l'épreuve de la réforme du lycée

Le rendez-vous traditionnel est discuté dans les établissements, car la réforme en cours transforme l'équilibre des classes et le calendrier de l'année.

Par Violaine Morin • Publié le 21 novembre 2019 à 14h00 - Mis à jour le 21 novembre 2019 à 19h43

Article réservé aux abonnés

La réforme du lycée n'aura pas seulement fait exploser les filières, elle aura aussi ringardisé les conseils de classe. Alors que se profilent ceux du premier trimestre de 1^{re} – organisés entre fin novembre et mi-décembre –, ce rituel de la vie scolaire est remis en cause. Avec la fin des séries S, ES et L, remplacées par des groupes de spécialités, les élèves de 1^{re} ne passent que la moitié de leur temps en classe entière et les équipes d'enseignants ont parfois doublé de volume. Résultat : de nombreux chefs d'établissement envisagent de repenser leur organisation, voire de les transformer complètement.

Lire aussi | [Au lycée, les classes éclatées bousculent les profs et les élèves](#)

Dans les lycées, chacun a appliqué sa propre méthode : du point de vue réglementaire, le proviseur est seul décisionnaire en la matière. La seule chose sur laquelle tous tombent d'accord, c'est l'étalement du calendrier. D'ordinaire organisés sur dix jours, les conseils prendront cette année trois semaines, jusqu'à la mi-décembre. « *D'habitude, il y a plusieurs conseils dans la même soirée*, explique Philippe Grand, proviseur du lycée Honoré-d'Urfé à Saint-Etienne, qui compte sept classes de 1^{re} générale. *Ça n'est plus possible à cause des spécialités, qui obligent les enseignants à passer d'un conseil à l'autre.* »

D'autres ont décidé d'organiser un conseil commun pour toutes les classes de 1^{re}, un modèle « *qui n'est pas transposable à un gros établissement* », concède Pierre Fournier, principal d'une cité scolaire à Bédarieux (Hérault), qui compte trois divisions de ce niveau. « *Cette réforme nous pousse à être créatifs*, s'amuse ce délégué du SNPDEN-UNSA. *Ceux qui veulent faire comme avant peuvent toujours essayer, mais ils se retrouveront avec des conseils de classe à cinquante.* »

« Le format où l'on passe les élèves en revue n'a plus de sens »

« *Le cadre réglementaire dit qu'il doit y avoir un conseil de classe et une réunion de parents par trimestre* », rappelle Alexis Torchet, secrétaire national du SGEN-CFDT et membre du comité de suivi de la réforme du lycée. « *Le débat qui nous attend désormais, c'est de savoir comment adapter ce cadre aux besoins, car ni le conseil de classe ni la réunion parents-profs ne sont réellement satisfaisants.* » Les proviseurs en ont bien conscience, comme Sylvie Perron, secrétaire fédérale au SGEN-CFDT, qui a piloté la réforme en tant que proviseure du lycée Robert-Schuman de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne) jusqu'en juin dernier. « *Le format où l'on passe les élèves en revue en disant des choses qu'ils n'entendent pas, et où ni les parents ni les délégués n'ont vraiment voix au chapitre n'a plus de sens* », plaide-t-elle. Du point de vue du suivi des élèves, l'impact du conseil est également limité. « *On ne peut pas découvrir à Noël qu'il y a un problème dans une classe*, explique Pierre Fournier. *Résultat, pour les cas importants, tout le travail a été fait en amont et le conseil n'est qu'une chambre d'enregistrement.* »

Vers un suivi plus individuel

Cette pratique de suivi en amont du conseil a déjà cours dans de nombreux lycées, qui anticipent et font des bilans de mi-semester, puis des remises de bulletin dans lesquelles les élèves disposent d'un

moment d'échange avec l'enseignant, en présence de leurs parents. De nombreux établissements ont en outre choisi de semestrialiser l'année de 1^{re} pour coller au calendrier des épreuves – la première salve de contrôle continu interviendra entre janvier et février de l'année de 1^{re}. Avec un conseil de classe en janvier, « *les lycées sont obligés d'organiser un point de mi-parcours à la Toussaint, et c'est une bonne chose* », note Pierre Fournier.

Pour Laurent Le Drezen, proviseur à La Seyne-sur-Mer (Var), cette réflexion doit s'inscrire dans le temps long : l'année zéro de la réforme est celle où l'on lance des pistes de réflexion. Pour l'instant, ce proviseur d'un lycée qui compte douze classes de 1^{re} générale a maintenu l'ancienne formule, en limitant la durée de chaque conseil à une heure. « *Mais je réunis bientôt un conseil pédagogique pour réfléchir à une nouvelle organisation* », explique-t-il. Tous les formats qui iront vers un suivi plus individuel des élèves seront bons à prendre.

Lire aussi | [Au lycée, le choc des maths pour les élèves de 1re](#)

Du côté des têtes pensantes de la réforme, la question du suivi des élèves se pose également. Pierre Mathiot, auteur d'un rapport à l'origine de la réforme du lycée, envisageait, dans *Le Journal du dimanche* du 20 octobre, l'idée « *d'avoir un professeur référent sur toute la scolarité* », « *en modulant* » les primes. Quid en effet du professeur principal ancienne version, pivot du conseil de classe, mais dont le groupe n'existe de manière effective que seize heures par semaine ? « *Dans mon ancien lycée, il y a 39 parcours différents avec le jeu des spécialités* », explique, par exemple, Sylvie Perron. *Le professeur principal n'aura aucune idée de comment évolue l'élève dans ses plus grosses matières, et se retrouvera à aller à la pêche aux infos.* »

La question des professeurs principaux doit faire l'objet d'une réunion du comité de suivi de la réforme, début décembre, mais l'on sait déjà que cette instance consultative, qui réunit syndicats et représentants de l'institution, pourrait proposer la création d'un enseignant référent pour un groupe d'élèves, sur les deux années de 1^{re} et de terminale.

Violaine Morin